

AIDES AU BAFA/BAFD Règlement d'intervention

La Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle (CC3M) attribue une aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD). Cette aide vise à favoriser la formation des jeunes animateurs / directeurs et, par la même occasion, à répondre aux besoins du territoire en animateurs.

EN AUCUN CAS LA FORMATION NE DOIT AVOIR EU LIEU AVANT LE DEPOT DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE COMPLET.

1.- CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cette aide est attribuée sous réserve que le demandeur remplisse les 3 conditions ci-après :

- **Habiter une commune de la CC3M ou y travailler** (secteur animation/loisirs)
- **Être inscrit à une session de formation** au BAFA/BAFD (session de base ou d'approfondissement/ perfectionnement)
- **S'engager à intervenir prioritairement en tant qu'animateur** bénévole ou salarié, auprès d'une structure localisée sur le territoire intercommunal qui emploie des animateurs/directeurs, et ce pendant au moins 14 jours ouvrables (dans le cadre du stage pratique du BAFA/BAFD ou en dehors).

2.- MONTANT DE L'AIDE

Formation BAFA :

Le montant de l'aide est de **100€ par session de formation** suivie.

Les aides sont cumulables, dans la limite de 200€ par personne, soit 100€ pour la session théorique et 100€ pour la session d'approfondissement (BAFA).

Formation BAFD :

Le montant de l'aide est de **200€ par session de formation** suivie.

Les aides sont cumulables, dans la limite de 400€ par personne, soit 200€ pour la session théorique et 200€ pour la session de perfectionnement (BAFD).

4.- ATTESTATION DE SUBVENTION

Sous réserve qu'il remplisse les conditions d'éligibilité fixées par le règlement, le demandeur se voit remettre une subvention, versée directement sur son compte. Un courrier lui notifiera.

Le nombre d'aides attribuées est limité. Il est défini par le Conseil Communautaire chaque année. Les aides sont attribuées par ordre d'arrivée des dossiers de demande d'aide complets.

5.- VERSEMENT DE L'AIDE

5.1 Les demandes de versement d'aides sont adressées à :

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle
56, Avenue Pierre Semard
54360 Blainville-sur-l'Eau

5.2 Pièces à fournir à l'appui des demandes de versement d'aide :

Pièces à fournir par le demandeur :

- **Une demande de versement d'aide complétée et signée** (*annexe 1*)
- **Une facture acquittée** de la session de formation
- **Un Relevé d'Identité Bancaire** du demandeur ou de l'ayant droit (si ayant droit joindre annexe 3)
- **Une attestation sur l'honneur de la probable intervention du demandeur comme animateur / directeur dans une structure située sur le territoire communautaire**, dans le cadre du stage pratique ou autre, pendant au moins 14 jours ouvrables (*annexe 2*).

5.3 Remarques :

Les personnes ayant bénéficié d'une aide de la CC3M pour leur formation théorique (ayant donc effectué une première intervention de 14 jours comme animateur ou directeur dans une structure locale) et qui sollicitent une deuxième aide pour l'inscription à la formation d'approfondissement/perfectionnement, s'engageront naturellement à effectuer une deuxième intervention de 6 jours (BAFA) ou 14 jours (BAFD) minimum dans une structure locale.

Annexe 1

Fiche de demande d'aide à la formation au BAFA ou BAFD

A nous retourner complétée et signée à :

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle
56, avenue Pierre Semard – 54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU
03 83 71 43 62
secretariat@cc3m.fr

Je soussigné(e)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Sollicite une aide pour réaliser un stage de formation au ☐ BAFA ☐ BAFD
organisé par la structure suivante :

Nom de l'organisme de formation :
Nom du responsable :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Session de formation ☐ théorique ☐ approfondissement / perfectionnement

Dates :
Lieu de la formation :
Thème (uniquement pour les sessions d'approfondissement au Bafa) :
.....

Fait à
Le

Signature du demandeur :

Annexe 2
Attestation sur l'honneur

Intervention comme animateur ou directeur dans une structure du territoire

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Atteste sur l'honneur que je m'engage à solliciter en priorité une structure du territoire de la CC3M pour réaliser le stage pratique me permettant de valider ma session de formation.

Fait à

Le

Signature du demandeur :

Annexe 3
Attestation sur l'honneur
(Versement du soutien financier aux parents)

Je soussigné(e)

Nom :
Prénom :
Adresse :

Atteste sur l'honneur que le soutien financier que m'a attribué la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle, pour avoir suivi un stage de formation BAFA-BAFD, doit être versé sur le compte en banque de ma mère/mon père
(Nom/Prénom)

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à
Le

Signature du demandeur :